...d'hommes, plus de trois cents ...ent de travail ici... la gracieuseté de sa ...ment le Temps. En effet, s'il pleut ...un ciel de ...ble, ...ent sur nos têtes et ...leur toile de nos maisons de la pluie, ...ge ou de la neige, si le vent se ...lève la partie, on devra rentrer ...travail. Il y a un ...nscience pour ...qui dirigent les travaux : ils ne peu...vent, sachant qu'il tombera et se tuera, ...ter dans ces circonstances un ...ouvrier en haut d'un bâtiment.

Dès jeudi matin, c'est-à-dire dès le moment où l'on a pu préciser les nombreux ...ts ...ts étaient nécessaires, des équipes d'ouvriers ont été ...

M. l'inspecteur Lalisse a fait interrompre tous les travaux en cours pour ne ...ne que du désastre actuel. Sur la ligne d'Orchies, un wagon de matériel, ...ts, tuyaux, etc., est parti de Lille en ...vitesse. Des poteaux neufs ont ...sortis des gares qui en disposent tou...ne d'un certain nombre.

Naturellement on parera au plus pres...ment possible des débris pour permettre ...rétablir quelques communications. Ce ...premier travail fait, on le perfectionnera.

Ces réparations coûteront cher

« Perfectionner » est une façon de parler inexacte. En effet, comme il est écrit au début de cet article, presque partout un matériel neuf devra remplacer celui que l'ouragan a détérioré. Ce coup de ...ont aussi pour l'administration des télégraphes et téléphones de sérieuses conséquences financières. On tâche de se consoler un peu à l'hôtel des postes en ...disant que les poteaux brisés pourront être transformés en petit bois cassé et que les fils de cuivre trouveront des amateurs sérieux, à moins que l'administration elle-même ne puisse les utiliser par la suite. Mais enfin, comme le vieux n'est jamais vendu au prix du neuf, il y aura certainement des pertes et... elles seront appréciables.

De la patience, s. v. p.

Ces raisons, la désolation où se morfond l'administration, les efforts qu'elle fait pour réparer très vite le mal dont elle n'est pas responsable, pèseront certainement dans le cœur de nos concitoyens, les inciteront à ne pas trop récriminer et à attendre avec patience que tout rentre dans l'ordre. S'ils veulent tromper l'ennui dans lequel ils vont vivre pendant quelques jours, en faisant du ...ge, ou, suivant l'habitude si française, en réclamant, eh bien ! qu'ils s'adressent à la « vague » la fameuse vague de froid et de tempête qui est la cause de tous nos malheurs télégraphiques et téléphoniques.

INFORMATIONS DIVERSES

Un inculpé qui veut tuer un juge

Pontoise, 8 janvier. — L'assassin de Marie Doucetier, l'infirmière de Ville-Evrard, Franzatel, avait demandé à faire des révélations à M. Moulon, juge d'instruction à Pontoise. Comme le prévenu s'était montré très surmené, le juge ne le fit pas amener au Palais de Justice et alla l'interroger au greffe de la prison. Au cours de l'interrogatoire, Franzatel saisit sur un bureau un coupe-papier, puis à une panoplie un sabre d'abordage pour en frapper le juge et ce n'est qu'après une lutte fort vive que M. Moulon, du greffier et deux gardiens parvint lorsque ...maîtriser le forcené qui a été mis en observation.

Pugilat autour d'un cercueil

Nancy, 9 janvier. — On enterrait un bébé de six mois à Lunéville. Le clergé tardant à venir faire la levée du corps, les croque-morts n'en furent à l'anlerge voisine, où ils s'attablèrent. Des amis de la famille portèrent alors le petit cercueil au cimetière, le curé étant enfin arrivé. On devine la fureur des croque-morts en sortant du cabaret. Ils se mêlèrent aussitôt à la poursuite du cercueil et voulurent reprendre le cercueil ; pugilat général et intervention de la police, qui mit au violon les trop irascibles... et trop altérés croque-morts, pendant la fin de la cérémonie funèbre.

Un train arrêté par un canonnier

Rome, 9 janvier. — Un curieux incident vient survenu sur la petite ligne de Cividale, en Vénétie. Un canonnier de la compagnie du chemin de fer qui attendait vainement ...pays depuis une semaine, a eu l'idée d'arrêter un train afin d'obtenir de la société l'argent qu'il lui réclamait fort justement. Il déploya un drapeau rouge et le planta près de la voie. Le premier train s'arrêta. Tous les voyageurs, alarmés par cet arrêt en pleine campagne, descendirent. Alors, le canonnier leur fit un petit speech dans lequel il leur exposait son cas.

— La société, ...dit, m'avait ...deux francs par jour et je n'ai encore rien reçu. Si quelqu'un ne me paye pas, je ne laisse pas passer le train.

Un voyageur proposa cette doute de rentrer chez lui — à pied le canonnier, et, de cette façon, le train a pu continuer sa route.

Cent ans de mariage

Vienne, 9 janvier. — Dans le petit village d'Isonbolgl, en Hongrie, on a célébré l'anniversaire d'un mariage centenaire. Il y a cent ans. Tout le pays était informé ; c'est cette époque, et l'empereur François-Joseph a demandé aux autorités des détails officiels, afin de pouvoir congratuler personnellement les heureux époux Szathmari. C'est le nom du couple. Le mari a 120 ans et la femme 116, et ils comptent 712 descendants dans le village et environs. Il y a deux ans, le centième anniversaire de la naissance de l'époux fut célébré en grande pompe et, à cette occasion, le gouvernement hongrois lui octroya une pension viagère. Quatre ans plus tard, sa femme obtint la même faveur. Les deux visitards vivent en ce moment dans un modeste cottage, entourés de tous les soins que peut dicter l'amour filial. Ils sont quasi aveugles et passent presque tout leur temps à somnoler. Le mari, toutefois, dégelée encore sa pipe et un verre de vin et ne garde jamais le lit pendant le jour. Chose étrange, durant leur longue existence, ils n'ont guère quitté leur village ; jamais ils n'ont pu entreprendre le trajet sur le chemin de fer voisin et, en dehors de isonbolgl, le monde leur a toujours été bien indifférent.

NOUVELLES DE PARTOUT

PARIS

— Le propriétaire de l'immeuble de la rue Bourdaloue où était installé l'église schématique, a fait expulser le conducteur de la cultuelle qui n'acquittait pas ses loyers.

FRANCE

— Le tribunal correctionnel de Reims a condamné à trois mois de prison avec sursis et 200 francs d'amende le mécanicien du train de banlieue qui, le 1er janvier 1907, déraillà à Pouillon par suite de négligence ; il y eut vingt blessés.

— A Racons (Ardèche), une femme de trente-huit ans, aveugle et atteinte d'une maladie nerveuse, est tombée dans le foyer de la cheminée. Elle est brûlée jusqu'à mort de ses jours.

— Un fabricant de pétards avertisseurs pour automobiles et locomotives, à Fleurieu-sur-Saône (Rhône), a été réduit en bouillie par l'explosion de son appareil de ses engins. La maison servant d'atelier a été en partie détruite.

— Deux accidents mortels ont été causés, hier, à Lyon, par les tramways. M. Benoit, âgé de soixante-dix ans, a été tué en voulant descendre pendant la marche, M. Grangon a été coupé en deux.

— A Tours, un bateau hirondelle a heurté une bassière ; 5 passagers ont été grièvement blessés.

— Près de Chambéry, un éboulement s'est produit dans une carrière ; 5 ouvriers ont été ensevelis ; on entend leurs appels, mais on désespère de les sauver.

— Hier soir comparu devant le Tribunal de simple police six marguilliers ou bedeaux des églises de Lyon, inculpés d'infraction à l'arrêté municipal réglementant les sonneries de cloches. Les curés sont cités comme civilement responsables. Un millier de personnes assistaient à l'audience. Le jugement a été renvoyé à quinzaine.

— Le sergent Ducle, à Charente-Inférieure, le chien Fabien se sont donné volontairement la mort par asphyxie. Le mari était aveugle.

— Le général Dieuze a quitté Gran hier soir, allant à Alger où il s'embarquera aujourd'hui pour le midi de la France.

ETRANGER

— A New-York, le financier Augustus Heinze, le roi du cuivre, a été arrêté sous l'inculpation d'avoir illégalement certifié un chèque de 42.700 dollars sur la Mercantil national Bank.

— L'opinion à Barcelone continue à être alarmée par la découverte, en divers endroits, d'objets suspects que l'on prend pour des bombes, mais qui finalement sont reconnus inoffensifs.

— La police de Lausanne a arrêté une bande de vingt-trois voleurs, parmi lesquels une jeune fille, qui semblent faire partie d'une organisation et ont tenté d'exloquer, avec menaces de mort, une somme de cinq mille francs à un riche Russe habitant Lausanne. On a découvert à leur domicile un scénario portant les mots : « Comité communiste anarchiste de Lausanne. »

— La Vénus, blessé qu'il ne soit pas en éruption, fonst beaucoup de fumée causée par l'infiltration des pluies dans le cratère. Ce fait a alarmé la population ; mais les volcanologues vésuviens ne déclare qu'il n'y a aucun danger.

— Le président Roosevelt aurait déclaré que tout s'arrangerait de façon satisfaisante entre le Japon et les Etats-Unis.

LES GRÈVES

A CAMBRAI

Au Chemin de fer du Cambrésis

A la suite du renvoi d'un conducteur très estimé de ses camarades, M. Prévost, les employés syndiqués du chemin de fer du Cambrésis ont décidé de se mettre en grève le 11 courant si leur camarade n'est pas réintégré.

Il résulte des renseignements qui nous sont communiqués, que le renvoi du conducteur a été motivé par de nombreuses fautes et des inexactitudes ; plusieurs fois, en dernier moment, on a été obligé de le remplacer dans son service.

Le conseil syndical étant syndiqué, le syndicat comprend 120 membres sur environ 200 employés, convoqua une réunion à Cambry et une pétition fut adressée au Conseil d'administration réclamant la réintégration du conducteur, sous menace de grève générale pour le 11 courant. M. Richard, administrateur délégué de la Compagnie, est venu à Cambrai, pour procéder à une enquête ; le Conseil d'administration dispose à l'unanimité en faveur de son personnel, mais elle ne peut admettre dans le service des fautes dont la public lui-même pâtirait.

A ROUBAIX

Chez les paveurs

Tous les ouvriers paveurs de Roubaix n'ont pas repris le travail jeudi matin. Ils étaient en chômage depuis quinze jours, à cause du froid — parce que les patrons refusaient d'accorder le travail à la journée pour leurs ouvriers, sauf pour les paveurs au mortier. A la dernière minute, on nous informe qu'une entente va intervenir aujourd'hui entre les deux parties et que le travail reprendra samedi ou lundi.

LA VIE REGIONALE

Feuillets Dunkerquois

Bergues. Les « Pavillons St-Winoc »

II

Dunkerque 9 janvier 1908.

Nous avons vu dans les derniers « Feuillets » de quelle façon les « Pavillons des officiers », vendus par l'administration des Domaines, avaient été achetés par M. Delaroière, notaire honoraire à Bergues, exécuteur testamentaire de Mme Van Kempen dont le testament portait en charges l'érection d'une chapelle dans laquelle devaient être célébrées des messes pour le repos de l'âme de la testatrice ainsi que pour celle des membres de l'afamille Van Kempen dont les âmes étaient vraisemblablement atteintes de la danse de St-Guy.

Nous avons vu aussi que M. Delaroière, en fidèle exécuteur testamentaire, s'était aussitôt mis d'accord avec le curé Dolautre pour passer la jambe aux charges imposées et pour louer à son compère les pavillons qui furent alors baptisés de « St-Winoc ». Quant à la chapelle on n'y pensa même pas et par suite, il ne put y être dit de messes pour les pauvres âmes de la famille intéressées à leur célébration et l'on peut en déduire qu'elle continuer, vacillantes et tremblottantes, leurs entrechats à la porte du Paradis dont St-Pierre leur refuse systématiquement l'entrée en raison de leur état d'insfabilité peu orthodoxe.

Mais la situation était toute différente. Un héritier grincheux (il en existait déjà alors) pouvait venir fourrer son nez dans *l'affaire des « Pavillons »* et réclamer la nullité du testament de sa parente en se basant sur l'inexécution des charges : il fallait avisser.

C'est ici que l'histoire s'embrouille. Pour l'édification de ses concitoyens, le directeur du « Journal de Bergues » ferait même peut-être bien de leur en donner la clef. Le 2 février 1905, M. et Mme Delaroière font, en leurs noms propres, donation à la cure de Bergues représentée à l'acte par M. Athanase-Léon Delaustre, et après lui à ses successeurs, de l'immeuble dit des « Pavillons de St-Winoc ».

Par quel nouveau mystère de l'incarnation M. Delaroière d'exécuteur testamentaire est-il promu propriétaire et donateur et fait-il bénéficier sa moitié de cet avancement rapide et au choix ? J'avoue humblement ne pas le connaître. Je n'en connais d'ailleurs nullement en pensant que je ne suis pas le seul à ne pas pénétrer ces divins mystères.

Cette donation était faite sous certaines conditions :

1° Logement dans l'immeuble d'un vicaire ou de prêtrailles. Cette condition reçut un semblant d'exécution : on fit loger dans l'immeuble un vicaire qui y resta quelques mois puis disparut et depuis 40 ans la clause est restée lettre morte.

2° Affectation de la salle de réunion aux œuvres moralisatrices et de prévoyance dirigées par le curé de la paroisse. C'était, intercalé adroitement, le véritable but poursuivi par les cléricaux instigateurs de la manœuvre et naturellement la seule clause qui fut respectée ; on fonda le fameux patronage. C'est là que la gent cléricale transporta son siège et à coups de chopes, mena à bonne fin son œuvre de racolage et de prosélytisme.

3° De faire dire annuellement dans la chapelle à ériger par la suite sur le terrain donné deux messes solennelles en mémoire de la famille de Sophie de Baecque, veuve de Charles Van Kempen, décédée à Bergues le 14 avril 1853. Une dans l'octave de la fête de St-Winoc et l'autre dans celle de la Pentecôte. Naturellement cette troisième condition, pas plus que la 1re ne fut exécutée : la minuscule chapelle qu'on érigea pour la forme à la suite de la donation n'a jamais pu servir à l'exercice de culte et par suite à la célébration des deux messes solennelles ordonnées par les donateurs.

Mais ces conditions n'étaient le plus possible démontre combien est cléricale la campagne menée par nos bons clericaux puisque non seulement leur droit de propriété semble pas reposer sur des assises bien solides, mais aussi que pour eux, ils ne se sentaient aux charges qui justaient Van Kempen ni de la donation Delaroière, elle-même fort discutable. Il démontre aussi que les véritables propriétaires des fameux « Pavillons » sont bien les Bergues qui en ont payé de leur poche, impudent plus d'un tiers des charges et les restaurations et que leur dévolution aux pauvres de la ville ne fera que rendre à César ce qui lui appartient.

La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance vient de le comprendre puisqu'elle a, malgré la pression exercée sur plusieurs de ses membres, voté une demande de dévolution de l'immeuble sequestré. C'était la meilleure réponse qu'elle pouvait donner à MM. Barbez et à ses amis politiques.

Les commerçants de Bergues n'ont qu'à gagner à cette dévolution qui amènera la disparition du fameux patronage dont ils souffrent depuis quelques ans de la concurrence sans oser s'en plaindre. Les pauvres de leur côté bénéficieront largement de la mesure par la transformation de l'immeuble en refuge pour les ménages dénués de ressources.

Seuls, nos bons calotins pleureront la perte de leur patronage... Laissons-les pleurer ! Les pauvres !

⁂

Ces feuillets étaient expédiés lorsqu'un correspondant de Bergues me fait parvenir un factum intitulé « La confiscation du Patronage » qu'un groupe de sociétaires (MM. Barbez, Minckeleer et Bouchart) fait distribuer à Bergues. Ce factum dirigé surtout contre le Maire à qui M. Barbez ne pardonne pas de lui avoir retiré les fournitures municipales, est idiot et ne répond à rien ; il ne réfute aucun des faits que j'ai rappelés dans mes deux articles !

Aussi je n'en veux retenir que la dernière phrase imprimée en caractères gras :

« Bien mal acquis ne profite jamais ».

Mais c'est absolument mon avis et les lignes qui précèdent n'ont jamais voulu prouver autre chose que la véracité de ce vieux proverbe.... Rendez les « Pavillons des Officiers » ! ! Messieurs le Calotins !

Gustave C...

A un correspondant de Killem. — Reçu notes qui me serviront en leur temps. Le monsieur et ses suivants ne perdront rien pour attendre. Je ne puis pas revenir maintenant sur la question, l'abandon dont vous m'avisez me paraissant une nouvelle manœuvre n'ayant d'autre but que de retarder la construction de l'école... Voyons venir.

LA RÉGION

A CONDÉ

Le drame passionnel

Ce n'est pas dans un estaminet de la rue de Lille, à Valenciennes, mais bien rue de Famars, 28, dans un débit de tabac-estaminet, que Maria Bourgoin fut conduite par son ami Bocquet, 15 jours avant sa délivrance. Cette contradiction dans les déclarations de Bocquet n'a d'ailleurs pas d'importance. Les propriétaires de cet établissement ont en effet donné, sur le couple les meilleurs renseignements.

« C'est le 15 juillet que Maria Bourgoin fut conduite chez nous, dit Mme Méquin, la débitante, par un homme paraissant jeune encore, et que nous prenions pour un garçon de ferme, que l'on avait empêché d'épouser sa bonne amie. Nous loudmes une chambre de 20 francs.

« Ce n'a pas pris grand'peine si on s'était aperçue de sa grossesse. Elle était là depuis 10 ou 12 jours, quand son ami vint la prendre pour la conduire à l'Hôtel-Dieu, où elle resta 15 jours. Elle revint ici encore 4 ou 5 jours, pour finir son mois. Elle dit qu'elle avait accouché d'un petit garçon mort-né. »

A DUNKERQUE

Une grave affaire d'escroquerie

L'affaire de la « Société des exploitations forestières » continue à faire les frais de la conversation des Dunkerquois, bien qu'aucun fait nouveau ne se soit produit depuis l'arrestation de MM. Bayard et Héreux. M. Desticker, juge d'instruction, est occupé à dépouiller la volumineuse correspondance saisie, et ce n'est qu'après avoir activé ce travail qu'il interrogera M. Bazard. Celui-ci a été amené au Palais, mais simplement pour y assister au dépouillement de la correspondance.

La police a fait hier des recherches dans les banques pour y retrouver la trace d'opérations effectuées par la Société ; ces recherches sont restées infructueuses. Le bruit court avec persistance que plusieurs membres du Conseil d'administration auraient pris l'engagement de rembourser personnellement les porteurs d'actions et l'on en déduit que dans ce cas les plaintes seraient retirées. En attendant 9 mandat d'arrêt a été décerné contre Wendop, le promoteur de l'affaire qui serait actuellement à Constantinople.

A ARMBOUTS-CAPPEL

Dramatique suicide d'un père de famille

Armand Willeman, âgé de 35 ans, marié et père d'un enfant, était de se donner la mort dans des conditions assez dramatiques. Willeman qui s'adonnait à la boisson, avait à différentes reprises, manifesté l'intention de se noyer ou de se pendre. Avant-hier dans la soirée, en rentrant chez elle, sa femme, qui travaille en filature, entendit des plaintes provenant du grenier ; elle y monta aussitôt et trouva couché sur de la paille, son mari, le visage livide et ayant à côté de lui deux litres dont l'un portait sur l'étiquette — genièvre — et l'autre, en grosses lettres — Poison. Les deux litres étaient vides.

M. le docteur Tanche fut appelé aussitôt et administra une forte dose de lait au malheureux qui reprit connaissance et déclara avoir absorbé le contenu d'une bouteille prise chez M. Adriansen, cultivateur, et servant à soigner des vaches. Mais malgré tous les soins qui lui furent prodigués, Willeman expira dans la matinée.

A FLINES-LEZ-RACHES

UN MÉCANICIEN A LE PIED BROYÉ

Mercredi dans la soirée, en vaquant à son travail, le mécanicien Charles Delrance, âgé de 25 ans, demeurant à Raches, a eu le pied droit broyé par sa machine à la fosse n° 2 des mines de Flines. Le malheureux, qui est marié, a été amené en voiture à l'Hôtel-Dieu de Douai où, dans le courant de la nuit, il a subi l'amputation du pied blessé.

A SAINT-OMER

La disparition d'un officier

Voici ce que nous avons appris sur l'odyssée du lieutenant D...., mystérieusement disparu :

Deux officiers s'étaient rendus à Lille à l'adresse d'où étaient parties les lettres désespérées écrites par l'officier D ..à ses chefs et à ses amis. Ils comptaient y rencontrer leur camarade et le réconforter, mais ils trouvèrent porte de bois. On a cru savoir ensuite que le lieutenant était parti pour l'étranger. Mais voici qu'hier un de ses créanciers qui avait écrit au lieutenant-colonel du 21e pour lui demander des nouvelles de son débiteur, a appris que ce dernier, dès l'expression consacrée en pareille circonstance, « s'était rendu » à Lille, il y a quelques jours. Il est donc probable que le lieutenant prodigue subira la punition que mérite son escapade et sera envoyé ensuite dans un autre régiment car l'existence serait désormais fort difficile pour lui à Saint-Omer, on ne saurait se faire d'illusion à cet égard. On affirme qu'il doit revenir incessamment à Saint-Omer pour y subir de la part de ses supérieurs un interrogatoire sur ses faits et gestes avant et depuis sa fugue.

⁂

Le mauvais temps dans la vallée de l'Aa

Par suite de la pluie continuelle, l'eau venant des champs a rendu les routes impraticables à Arquin, Lumbres, à Bouvelinghem et sur les lieux L'Aa est sur le point de déborder ; à divers endroits, l'eau de cette rivière passe au-dessus des ponts. Une inondation est à craindre si cela continue.

SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE des Conférences Populaires

SECTIONS DU NORD DE LA FRANCE

Conférence qui aura lieu le samedi 11 janvier 1908

Bethune, section de Béthune, conférencier M. Meillet, avocat, docteur en droit à Paris. Sujet : « La protection de l'ouvrière ».

Conférences qui auront lieu le dimanche 12 janvier 1908

Croisilles, section d'Arras, conférencier M. Anquetil, publiciste à Paris. Sujet : « Le protection légale des travailleurs ».

Beaurains, section d'Arras, conférencier M. Chatin, publiciste à Paris. Sujet : « Les bienfaits de l'instruction ».

Guesnain, section de Dechy, conférencier M. le docteur Héria. Sujet : « La prévoyance sociale ».

Lozinghem, section d'Auchel, conférencier M. Lecouffe, délégué de la Société. Sujet : « La paix par le travail ».

Aire-sur-la-Lys, section d'Aire-sur-la-Lys, conférencier M. Meillet, avocat à Paris. Sujet : « L'idée républicaine et le progrès social ».

Haubourdin, section de Mouvaux, conférencier M. Escoffier, avocat. Sujet : « Les grands hommes de la Révolution ».

Bapaume, section de Sin-le-Noble, conférencier M. A. Versquel, instituteur. Sujet : « Vingt-cinq années de luttes républicaines ».

Ailiches, section de Pont-à-Marcq, conférencier M. Dubois, directeur d'école à Armentières. Sujet : « Le devoir social ».

Aix-en-Issart, section de Montreuil, conférencier M. Buisson, professeur. Sujet : « Le paysan français avant et après 1789 ».

Allain-Saint-Nazaire, section de Soucher, sous la présidence de M. Bryvart, maire d'Allain. Bruyant, section de Mubeuge, conférencier M. Dembourg, instituteur à Roubaix. Sujet : « L'école laïque et la République ».

Bourbourg, section de Dunkerque, conférencier M. Buisson, publiciste. Sujet : « L'œuvre sociale de la République ».

Conférence qui aura lieu le lundi 13 janvier 1908

Hazebrouck, section d'Hazebrouck, conférencier M. Charles Valentin, publiciste à Gravelines. Sujet : « Les dangers de la liberté ».

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

ACCIDENTS

A Bavay. — A la suite d'une chute causée par le verglas, M. Bruart s'est cassé le bras droit près du poignet. Le grand âge du blessé, 75 ans, inspire des craintes à son entourage.

A Raismes. — Le nommé Lelen, ouvrier à la Société Franco-Belge, a été gravement blessé à l'index et au doigt majeur de la main gauche.

VOLS

A Sin-le-Noble. — Pendant l'absence de M. Charles Jules, employé, chez lâme veuve Delcourt, correspondante du chemin de fer du Nord, un adroit filou s'est emparé d'un sac contenant des objets de précision destinés à M. Decroucq, bijoutier à Raismes.

DIVERS

A Bellignies. — Lundi 6 courant, vers le soir, on a découvert le corps de M. Flevet Nazaire, 70 ans, qui s'était pendu derrière la porte de son grenier. Le désespéré souffrait depuis longtemps d'une hernie.

Médailles d'honneur aux travailleurs (suite). — MM. Carton, à Amin ; Caron, à Lille ; Cattrix, à Comines ; Jules Calrix, à Comines ; Cattaert, à Roubaix ; Caucheteux, à Vieux-Condé ; Cauderlier, à Tourcoing ; Chalipes, à Fresnes ; Chapron, à Auberchicourt ; Charlet, à Trélon ; Charlier, à Vieux-Condé ; Chartier, à Condé-sur-l'Escaut ; Chazel, à Trélon ; Chermanne, à Ferrière-la-Petite ; Chevalier, à Haspres ; Choquard, à Camphrai.

Mlle Choquet, à Vieux-Condé ; Claeyman, à Bergues ; Claisse, à Amin ; Clément, à Lourches ; Clément, à Fourmies ; Cloquet, à Bruay-sur-l'Escaut ; Codeville, à Lille ; Codron, à Sarrit-Vaast-le-Haut ; Coget, à Lille ; Cotin, à Vieux-Condé ; Collard, à Denain ; Consil, à Anzin ; Constant, à Toufflers ; Constant, à Haulmont ; Copin, à Denain ; Cornes, à Douai-Dorignies ; Cornil, à Comines ; Cornette, à Abscon ; Corroenne, à Abscon ; Mlle Couchot, à Douai.

MM. Courmont, à Courchelettes ; Cousin, à Mouvaing ; Cousin, à Lambersart ; Crétin, à Cambrai ; Crétin, à Anizin ; Crignon, à Sars-Poteries ; Henri Crignon, à Sars-Poteries ; Crombé, à Beuvrages ; Crombecque, à Bauvin ; Crombez, à Denain ; Cuisiner, à Loos ; Cuvelier, à Eclaibes ; Cuvelier, à La Sentinelle ; Cuvelier, à Sars-Poteries ; Dagneaux, à Abscon ; Dalze, à Vieux-Condé ; Damidé, à Lille ; Darras, à Valenciennes.

MM. Dath, à Vieux-Condé ; Daubresse, à Anzin ; Debarge, à Roubaix ; Mlle Debast, à Armentières ; Debeugnies, à Sars-Poteries ; De Bruyne, à Lille ; Décaillon, à Denain ; Décamps, à Abscon ; Decout, à Vieux-Condé ; Decrouy, à Armentières ; Dedieu, à Belgique ; Defosses, à Condé-sur-l'Escaut ; Degeuse, à Douai ; Degrelle, à Sars-Poteries ; Degros, à La Sentinelle ; Degryse, à Cambrai ; Delay, à Dunkerque ; Décamps, à Sous-Poteries.

MM. Dejardin, à Roubaix ; Déjardin, à Sars-Poteries ; Delaeterie, à Hem ; Delacter, à Steenwerde ; Delaplace, à Lille ; Delassus, à Merville ; Delassus, à Hazebrouck ; Delcambre, à Somain ; Delcourt, à Abscon ; Delcloye, à Auby ; Mlle Delebecq, à Comines ; MM. Delefortrie, à Lille ; Delfault, à Lille ; Delfosse, à Valenciennes ; Delsvalle, à Péronchies ; Deleye, à Roubaix ; Delfosse, à Houplines ; Delgrange, à Marly ; Delgrange, à Houplines.

MM. Deligne, à Ferrière-la-Petite ; Deligne, à Tourcoing ; Delmotte, à Sauzoir ; Demotte, à Anzin ; Delobbe, à Trélon ; Mlle Delpierre, à Lille ; MM. Delplanque, à Auby ; G. Delsart, à Helville ; J. Delsart, à Haveluy ; Delval, à Sin-le-Noble ; Delvigne, à Lille ; Demarel, à Sin-le-Noble ; Demarière, à Hérin ; Demasure, à Houplines ; Demode, à Glageon ; Mlle Dengremont, à Loos ; MM. Dennain, à Escaudain ; Denys, à Zuydcoote ; Deparis, à Abscon ; Depotte, à Neuf-Mesnil.

MM. Dequenne, à Sars-Poteries ; Derbomez, à Escaudain ; Derche, à Valenciennes ; Derche, à Anzin ; Dereux, à Armentières ; Dergnicourt, à Condé-sur-l'Escaut ; Desaint, à Lille ; Desbonnet, à Tourcoing ; Descamps, à Marcq-en-Baroeul ; Descamps, à Vieux-Condé ; Descamps, à Armentières ; Deschamps, à Sin-le-Noble ; Deschamps, à Houplines ; MM. Descarpentries, à Orchies ; Descoux, à Vieux-Condé ; Desenfant, à Sars-Poteries ; Desfachelle, à Lecelles ; Desicy, à Trélon ; Desmettre, à Tourcoing.

MM. Desmont, à Sars-Poteries ; Desplancq, à Lille ; Desquin, à Houplines ; Mlle Desrousseaux, à Nieppe ; M. Desrumaux, à Péronchies ; Mlle Desrumaux, à Tourcoing ; MM. Desse, à Vieux-Condé ; Desserts, à Fourmies ; Destelecq, à Vieux-Condé ; Destrumelle, à Lille ; Desvignes, à La Sentinelle ; Delvalez, à Bruay ; Devos, à Armentières ; Devred, à Lille ; Dewasmes, à Lille ; Dewismes, à Armentières ; Dhaisnaut, à Cambrai ; Mlle Dhalluin, à Roubaix.

MM. Dhénain, à Denain ; Dhénain, à Escaudain ; Diénin, à Houplines ; Dick, à Lille ; Dieudonné, à Bailleul ; Dieulot, à Cambrai ; Dieuz, à Fourmies ; Dieuze, à Trélon ; Diot, à Saint-Soupiet ; Dolignies, à Templeuve ; Donnadieu, à Noyelles-les-Seclin ; Dorre, à Saint-Souplet ; Dorvillez, à Bruay-sur-l'Escaut ; Dramé, à Valenciennes ; Dreco, à Saint-Souplet ; Dropy, à Beaupreau ; Druez, à Tourcoing ; Dubois, à Bruay-sur-l'Escaut ; Dubois, à Escaudain.

Mlle Dubois, à Comines ; MM. Dubray, à Sars-Poteries ; Dubreucq, à Anzin ; Dubruille, à Vieux-Condé ; Dubucq, à Lille ; Duchamps, à Summin ; Duchêne, à Abscon ; Ducrocq, à Nieppe ; Mlle Dudouit, à Abscon ; Dufour, à Cambrai ; Dufour, à La Sentinelle ; Mme Dufour, née Ségard, à Roubaix ; MM. Dufresnoy, à Denain ; Duhayon, à Lille ; Dumen, à Raimbeaucourt ; Duhuit, à Saint-Vaast-le-Haut ; Dujardin, à Anzin.

MM. Dukeu, à Escaudain ; Dumont, à Denain ; Dumont, à Valenciennes ; Dumont, à Anicha ; Dumortier, à Loos ; Dumortier, à Comines ; F. Dumortier, à Nieppe ; V. Dumortier, à Nieppe ; Dumoulin, à Denain ; Dupire, à Vieux-Condé ; Duplouy, à Lille ; Duplouy, à Lille ; Dupont, à Vieux-Condé ; Mlle Dupont, à Féron ; MM. Dupres, à Trélon ; Duquesnoy, à Péronchies ; Edmond Durant, à Sars-Poteries ; Ernest Durant, à Sars-Poteries ; Durieux, à La Sentinelle.

PETITE JEANNE

PAR HENRI SÉBILLE

Une preuve, ce n'en était pas une : l'auteur ne l'enlèvement pouvait s'offrir à prendre ...ent aux recherches avec l'intention de les ...

Mme Lopez ajouta :

— Je vous jure aussi que je la retrouverai ! Car il faut que je la retrouve ! ! Je sens ...ment que vous, alors plus que vous ! Un ...ne m'entre vous saurez pourquoi...

— Je le sais déjà...

— Vous...

— La mère de ma fiancée s'est mis au ...ment de votre visite d'hier, de la scène au ...ment de laquelle elle dut vous chasser, vous ...ant que j'avais vu vous pour la première fois.

— Vous avez découvert le secret de la ...ère de ma fiancée, vous connaissez ...ce qui est pour le père que vous tra...vez. C'est cette conviction qui m'a fait ...ce ! Et je ne m'excuse pas que vous ...demandiez cela. La mère de votre fiancée, ...ai-je dit, a grand mère, vous ayant mis au ...rant de tout, vous devez partager mes ...soupçons sur cette personne qu'il importe ...de retrouver le plus vite possible, c'est sa mère, la prétendue Mme Kelley...

Lopez ne comprenait rien rien. Albert Gardy le suivit dans cette voie :

— Je sais, en effet, que Mme Kelley est la mère de ma fiancée, mais je crois pouvoir affirmer qu'elle a quitté Paris sans avoir songé à faire enlever sa fille.

— Sur quoi voulez-vous basez-vous pour parler ainsi ?

— Sur ce qu'elle m'a déclaré à moi-même !

— Sur ce qu'elle...

Antonio Lopez regardait Gardy d'un air de pitié :

— Vous avez donc pu croire à ce que dit cette femme ! Je vous plains, monsieur Gardy !

— Je vous en dispense et je persiste dans ma croyance. Mon ami Pierre Dubourt...

— Petite Jeanne retrouvée. Arrive, »

Les deux autres étaient monités dans la voiture qui avait amené Albert Gardy.

Antonio Lopez donna une adresse au cocher.

— Mais c'est chez le comte Dourbine que vous nous faites conduire ! exclama Gardy.

— Oui, monsieur, c'est bien chez le comte, répondit Lopez.

— Vous ignorez donc qu'il a quitté Paris ?

— Avez bien Kelley, je le sais, mais je sais aussi que mlle Jane est restée, et c'est elle que nous allons voir.

Le fiancé de Germaine réfléchit un instant, et se trouvant pas ce qu'il cherchait :

— Pourquoi voulez-vous voir cette jeune personne ?

— Pour qu'elle me renseigne sur l'enlèvement.

— Que peut-elle en savoir ?

— Rien, et je ne m'excuse pas que vous demandiez cela. La mère de votre fiancée, qui plaide au grand mère, vous ayant mis au courant de tout, vous devez partager mes soupçons sur cette personne qu'il importe de retrouver le plus vite possible, c'est sa mère, la prétendue Mme Kelley...

Lopez ne comprenait rien rien. Albert Gardy le suivit dans cette voie :

— Je sais, en effet, que Mme Kelley est la mère de ma fiancée, mais je crois pouvoir affirmer qu'elle a quitté Paris sans avoir songé à faire enlever sa fille.

— Sur quoi voulez-vous basez-vous pour parler ainsi ?

— Sur ce qu'elle m'a déclaré à moi-même !

— Sur ce qu'elle...

Antonio Lopez regardait Gardy d'un air de pitié :

— Vous avez donc pu croire à ce que dit cette femme ! Je vous plains, monsieur Gardy !

— Je vous en dispense et je persiste dans ma croyance. Mon ami Pierre Dubourt...

— Petite Jeanne retrouvée. Arrive, »

Les deux autres étaient monités dans la voiture qui avait amené Albert Gardy.

Antonio Lopez donna une adresse au cocher.

— Mais c'est chez le comte Dourbine que vous nous faites conduire ! exclama Gardy.

— Oui, monsieur, c'est bien chez le comte, répondit Lopez.

— Vous ignorez donc qu'il a quitté Paris ?

— Avez bien Kelley, je le sais, mais je sais aussi que mlle Jane est restée, et c'est elle que nous allons voir.

Le fiancé de Germaine réfléchit un instant, et ne trouvant pas ce qu'il cherchait :

— Pourquoi voulez-vous voir cette jeune personne ?

— Pour qu'elle me renseigne sur l'enlèvement.

— Que peut-elle en savoir ?

— Rien, et je ne m'excuse pas que vous demandiez cela. La mère de votre fiancée, qui plaide au grand mère, vous ayant mis au courant de tout, vous devez partager mes soupçons sur cette personne qu'il importe de retrouver le plus vite possible, c'est sa mère, la prétendue Mme Kelley...

Lopez ne comprenait rien rien. Albert Gardy le suivit dans cette voie :

— Je sais, en effet, que Mme Kelley est la mère de ma fiancée, mais je crois pouvoir affirmer qu'elle a quitté Paris sans avoir songé à faire enlever sa fille.

— Sur quoi voulez-vous basez-vous pour parler ainsi ?

— Sur ce qu'elle m'a déclaré à moi-même !

— Sur ce qu'elle...

Antonio Lopez regardait Gardy d'un air de pitié :

— Vous avez donc pu croire à ce que dit cette femme ! Je vous plains, monsieur Gardy !

— Je vous en dispense et je persiste dans ma croyance. Mon ami Pierre Dubourt...

— Petite Jeanne retrouvée. Arrive, »

Les deux autres étaient monités dans la voiture qui avait amené Albert Gardy.

Antonio Lopez donna une adresse au cocher.

— Mais c'est chez le comte Dourbine que vous nous faites conduire ! exclama Gardy.

— Oui, monsieur, c'est bien chez le comte, répondit Lopez.

— Vous ignorez donc qu'il a quitté Paris ?

— Avez bien Kelley, je le sais, mais je sais aussi que mlle Jane est restée, et c'est elle que nous allons voir.

Le fiancé de Germaine réfléchit un instant, et ne trouvant pas ce qu'il cherchait :

— Pourquoi voulez-vous voir cette jeune personne ?

— Pour qu'elle me renseigne sur l'enlèvement.

— Que peut-elle en savoir ?

— Rien, et je ne m'excuse pas que vous demandiez cela. La mère de votre fiancée, qui plaide